

Vœu relatif à la suppression des subventions de la Région Ile-de-France aux Maisons Départementales des Personnes Handicapées (MDPH)

Intervention d' Ibrahima Traoré
Groupe Val-de-Marne en commun – PCF et citoyen·nes

Monsieur le Président,

Chèr·es collègues,

Comme vous le savez et comme nous en avons alerté notre assemblée lors de la commission permanente du 29 septembre, la Région Ile-de-France a pris la décision de mettre fin dès 2025 aux subventions régionales à l'aide régionale aux MDPH.

Cette aide, mise en place par la gauche en 2014 et qui **représentait un peu plus de 2 millions € en 2024¹ en Île-de-France et environ 150 000 € en Val-de-Marne**, se traduisait par une participation financière au fonds de compensation des huit MDPH d'Île-de-France.

Elle permettait notamment de couvrir les projets de compensation que la PCH² ne compensait pas et donc **d'améliorer les conditions de vie d'environ 2000 personnes en situation de handicap bénéficiaires de la PCH**, par le financement de leurs appareillages, des adaptations de logements et de véhicules.

Nous vous proposons donc à travers ce vœu, de demander à la Région Ile-de-France de revenir sur sa décision et de rétablir les aides régionales en direction des 8 MDPH d'Île-de-France.

Je vous remercie,

Seul le prononcé fait foi

¹ 2 053 338 € pour être plus précis, soit 15% des ressources des fonds de compensation départemental en 2024

² Prestation de compensation du handicap